
Certificat personnalisé - 4001

RESPONSABLES :

Sylvie Cardinal
819 762-0971
Sylvie.Cardinal@uqat.ca

David Paquin
819 762-0971
David.Paquin@uqat.ca

Francois Godard
819 762-0971
Francois.Godard@uqat.ca

Bruno Sioui
819 762-0971
Bruno.Sioui@uqat.ca

Bernard Harvey
819 762-0971
Bernard.Harvey@uqat.ca

Stephane Grenier
819 762-0971
Stephane.Grenier@uqat.ca

Jean-Charles Marin
819 762-0971
Jean-Charles.Marin@uqat.ca

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Le certificat personnalisé constitue un véhicule de formation qui permet de répondre à des besoins ou intérêts de formation pour lesquels il n'existe pas de programme spécifique correspondant dans la programmation de l'UQAT.

Le certificat personnalisé se définit autour d'un axe intégrateur que l'étudiant doit identifier clairement. Cet axe intégrateur servira à nommer le programme et à désigner le titre du diplôme correspondant. Ainsi, le diplôme se lira : Certificat personnalisé portant sur « axe intégrateur ».

La proposition de formation de l'étudiant présente un énoncé clair des objectifs poursuivis. Elle comprend un objectif général qui exprime les principaux buts de la formation que l'étudiant souhaite acquérir. Elle présente des objectifs spécifiques qui énoncent de façon plus précise les connaissances, habiletés et attitudes à développer en ayant toujours à l'esprit l'axe intégrateur préalablement défini. Ces objectifs généraux et spécifiques tiennent compte des finalités des études de premier cycle.

En donnant aux étudiants la possibilité de compléter une formation comme le certificat personnalisé, l'Université s'attend à ce que les projets qu'elle recevra soient en quelque sorte inédits. Un tel projet ne peut donc pas servir à la récupération d'années de scolarité ou de portions de scolarité antérieures non terminées.

Toute personne intéressée à compléter un certificat personnalisé communique avec le responsable du Module correspondant au domaine d'études qu'il veut compléter.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales sanctionnant un programme du secteur professionnel, ou l'équivalent.

Base études universitaires

Être titulaire d'un diplôme universitaire.

Base adulte

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir acquis, dans une expérience pertinente, les connaissances et les habiletés appropriées reliées à la proposition de formation.

NOTE

L'étudiant qui désire compléter un certificat personnalisé soumet une proposition identifiant ses objectifs de formation et les cours qu'il désire compléter. Une fois la

proposition de formation élaborée, elle est acheminée à la direction du Module pour approbation.

PLAN DE FORMATION :

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES :

L'étudiant peut inclure dans son projet de formation un maximum de neuf crédits de cours réussis préalablement à son admission au certificat personnalisé; par ailleurs, l'expérience acquise sur le marché du travail ne peut conduire à une reconnaissance d'acquis.